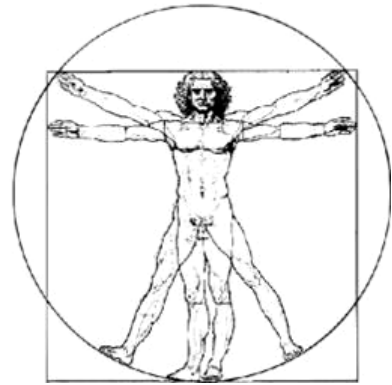

initiative européenne de renforcement des capacités (ecbi)

pour un renforcement durable des capacités en appui
aux négociations internationales sur les changements
climatiques



ATELIER REGIONAL FRANCOPHONE ecbi POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST EN 2006 BAMAKO, MALI DU 10 AU 12 OCTOBRE



Les travaux de l'atelier régional de renforcement des capacités sur les changements climatiques pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest se sont déroulés du 10 au 12 octobre 2006 à Bamako (MALI).

L'atelier a regroupé les points focaux de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), les représentants des ONGs et Associations, les universitaires et les représentants des Ministères chargés des Finances et/ou du Plan venus de 12 pays dont 10 pays africains. Il y

avait au total 35 participants (voir liste ci-dessous).

COPI2/MOP2 : QUESTIONS SAILLANTES

L'ordre du jour et les questions saillantes de la prochaine Conférence des Parties à la CCNUCC (COP12)/ Conférence des Parties au Protocole de Kyoto (MOP2) ont été présentées par une consultante à la ecbi.

Dans leurs discussions, les participants se sont penchés plus spécialement sur les questions suivantes :

- les projets MDP en Afrique
- l'expérience acquise avec les PANAs
- l'adaptation et les fonds pour l'adaptation aux changements climatiques
- l'avenir du régime CCNUCC/ Protocole de Kyoto après 2012.

PROJETS MDP EN AFRIQUE

Les Autorités Nationales Désignées (AND) pour le MDP sont en cours d'installation partout, et sont déjà installées dans certains pays. Cependant, l'atelier note que les pays africains développent peu de projets MDP bancables.

Il recommande :

- le renforcement des capacités pour l'élaboration des projets MDP
- la mobilisation de ressources suffisantes pour les AND
- l'implication de tous les acteurs dans le processus d'élaboration des projets

En outre, l'atelier suggère que les PMA (ainsi que les petits pays insulaires et les autres pays en développement en général) tachent de bénéficier de l'expérience de pays tels que l'Inde, le Brésil et la Chine qui ont déjà un grand nombre de projets MDP.

Il remarque que le marché de carbone volontaire offre une opportunité supplémentaire pour des projets MDP à petite échelle aux conditions très peu contraignantes.

EXPERIENCE ACQUISE AVEC LES PANAS

Les processus d'élaboration des PANAs sont en cours dans tous les pays (en outre, tous les pays participants ont fait leurs communications initiales à la CCNUCC et le processus d'élaboration des secondes communications est en cours).

L'atelier note que pour la mise en œuvre des PANAs, on peut faire appel au Fonds PMA, au Fonds Spécial Changements Climatiques, au Fonds pour l'Adaptation et au Fonds Pilote FEM. D'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux ont été interpellés.

L'atelier recommande :

- le respect des directives d'élaboration des projets PANAs,
- une collaboration étroite entre les points focaux et les responsables en charge des finances et du plan quant à la mise en œuvre des PANAs

- la mobilisation interne des fonds pour le financement ou le cofinancement de certains projets
- une meilleure articulation des Conventions avec les stratégies et programmes nationaux, notamment le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

ADAPTATION

L'atelier retient que les activités d'adaptation sont plus importantes pour l'Afrique que les activités d'atténuation parce que les pays émettent très peu de GES à l'échelle globale. Néanmoins, dans le cadre d'un développement durable et de la réduction de la pauvreté, les projets MDP sont un moyen pour l'Afrique de contribuer à la réduction des GES.

Une visite sur le terrain à Ouélessébougou a été organisée afin de montrer aux participants à l'atelier un cas concret d'adaptation du monde rural aux changements climatiques, adaptation devenue indispensable dans cette région dont les économies sont largement tributaires du climat et où on redoute la recrudescence de phénomènes climatiques extrêmes. Les participants ont été favorablement impressionnés par la volonté de paysans de mener à bien ce projet, et par les résultats obtenus à ce jour.

FONDS POUR L'ADAPTATION

À la prochaine COP12/MOP2, une question fondamentale sera la gestion du Fonds pour l'Adaptation :

- quelles seront les modalités de gestion de ce Fonds?
- quelle instance gèrera le Fonds ?

L'atelier propose que :

- le Fonds pour l'Adaptation soit placé sous le contrôle de la COP/MOP.
- toutefois, le FEM pourrait le gérer à condition que des critères de gestion clairs soient établis par la COP/MOP et que le FEM s'engage à les respecter.
- le contrôle de la gestion se fasse par le Bureau de la COP/MOP, avec observance de la répartition géographique (ainsi qu'un siège de plus pour les petits Etats insulaires et un autre pour les PMA).

L'atelier note la faiblesse des moyens financiers par rapport aux besoins réels des pays, et recommande que :

- ✦ le financement de certains types de projets d'adaptation soit à 100%, c'est-à-dire que leur coût total soit pris en charge.
- ✦ dans l'octroi des fonds, la priorité soit accordée aux PMA et aux petits Etats insulaires

L'atelier note que les pays les moins avancés et les pays en développement doivent harmoniser leur point de vue pour aboutir à des positions de négociation claires et convaincantes à Nairobi. Les réunions devant être organisées par l'ecbi les 2 et 3 Novembre offrent une excellente occasion pour ce faire.

AVENIR DU REGIME CCNUCC ET PROTOCOLE DE KYOTO

L'atelier note les travaux en cours pour définir les engagements nouveaux des Parties de l'Annexe I pour la période après 2012, qui se baseront sur les données scientifiques les plus récentes qui font l'objet d'un consensus. Les participants expriment leur inquiétude concernant la non-ratification du Protocole de Kyoto par certains pays de l'Annexe I qui émettent de grandes quantités de GES et notent qu'un dialogue pour une action concertée à long terme a été établi afin d'engager ces pays.

Enfin l'atelier note que des efforts considérables sont en cours pour accroître les réponses technologiques au défi des changements climatiques.

CONCLUSIONS

L'atelier régional de renforcement des capacités sur les changements climatiques pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest a été, d'après l'évaluation menée auprès des participants, une réussite. Les participants ont recommandé la poursuite de cette action afin de renforcer la cohésion et l'écoute entre les délégués des pays francophones lors des négociations et espèrent qu'un atelier sera organisé en Afrique de l'Ouest en 2007.

L'atelier recommande:

- ✦ que des ateliers régionaux préparatoires à l'attention des principaux acteurs continuent d'être organisés avant les négociations
- ✦ que les délégations nationales qui participent à la Conférence des Parties soient élargies aux responsables des structures chargées des finances et du plan.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter :

www.EuroCapacity.org

Liste des Participants

- ✦ Mr. Agbakou Paul Boton, Benin, Directeur des Dépenses en Capital
 - ✦ Mr. Djibril Ibila, Benin, Point focal MDP & Chef de Service
 - ✦ Mr. Ludovio André Nabolle, Burkina Faso, Ministère de l'Économie et du Développement
 - ✦ Mr. Isidore Zongo, Burkina Faso, Chargé de Programme SP/CONEDD
 - ✦ Mme. Faouzia Abdoulhalik, Canada, Institut de L'énergie et de l'environnement de la Francophonie, Responsable des programmes
 - ✦ Mr. Oumar Hassane Cherif, Tchad, Chef de Division de SRF
 - ✦ Mr. Moussa Tchitchaou, Tchad, Point focal CCNUCC, Directeur des Ressources en Eau et de la Météorologie, Ministère de l'Environnement et de l'Eau
 - ✦ Mme. Aurelie Vieillefosse, France, Ministère Français de l'Ecologie – Economiste sur les questions de l'après Kyoto
 - ✦ Mr. Bernard Edward Gomez, Gambie, Météorologiste Principal, Administrateur pour les Changements Climatiques, Département des Ressources en Eau
 - ✦ Mr. Mod A.K. Secka, Gambie, Secrétaire Permanent Adjoint, Ministère des Finances & de l'Économie
 - ✦ Mr. Joseph Sylla, Guinée, Point Focal CCNUCC, Direction nationale de la prévention et de la lutte contre les pollutions et nuisances
 - ✦ Mr. Ahmed F Traore, Guinée, Directeur de la Statistique, Ministère du Plan
 - ✦ Mr. Octavio Cabral, Guinée-Bissau, Point Focal Adjoint CCNUCC
 - ✦ Mr. Francisco Quimontche, Guinée-Bissau, Directeur Général du Plan
 - ✦ Mr. Abdramane Ba, Mali, Chef de DER Physique FAST, Université de Bamako
 - ✦ Mr. Abdoulaye Bayoko, Mali, Coordinateur du projet PANA au Mali
 - ✦ Mr. Birama Diarra, Mali, Chef Division Recherche et Développement, Direction Nationale de la Météorologie
 - ✦ Mr. Daouda Zan Diarra, Mali, Chef Division Agro- météorologie, Direction National de la Météorologie.
 - ✦ Mr. Mama Konate, Mali, Directeur Général, Direction Nationale de la Météorologie
 - ✦ Mr. Goundo Kouyate, Mali, Responsable Coalition CEDRUD-CAFO
 - ✦ Mr. Almamay Macalou, Mali, Ministère du Plan (DNPD)
 - ✦ Ms. Adama Magassouba, Mali, Economiste Cellule CSLP
 - ✦ Mrs. Issa D. Sangare, Mali, Chargé d'Environnement SECO-ONG
 - ✦ Mr. Amidou Traore, Mali, STP/CIGQE
 - ✦ Ms. Safi Bako Solange, Niger, Unité Changement Climatique CNEDD
 - ✦ Mr. Bakoye Chaibou Dan, Niger, Chef Division Environnement, Commissariat au Développement Ministère de l'Économie et des Finances
 - ✦ Mr. Hassane Saley, Niger, Secrétaire Exécutif du CNEDD
 - ✦ Mr. Mactar Camara, Sénégal, Ministère du Plan
 - ✦ Ms. Madeline Rose Diouf Sarr, Sénégal, Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
 - ✦ Mme. Nogoye Thiam, Sénégal, Coordinatrice de Recherche/ Action/ ENDA
 - ✦ Mme. Salimata Wade, Sénégal, ENDA
 - ✦ Mr. Komi Tomyeba, Togo, Point Focal CCNUCC, Direction de l'Environnement
 - ✦ Mr. Kossi Woledji, Togo, Direction de la Planification du Développement/ MED
 - ✦ Dr. Saleemul Huq, Royaume Uni, IIED, Directeur du Programme Changements Climatiques, Directeur du Programme Ateliers ecbi
 - ✦ Mme. Claire N. Parker, Royaume Uni, consultante ecbi
-